

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Social 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 222 Expression 2			
Code	SOCM2B222	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	10 C	Volume horaire	130 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Françoise QUOIDBACH (francoise.quoidbach@helha.be) Stéphanie DELBART (stephanie.delbart@helha.be) Xavier SIMON (xavier.simon@helha.be) Astrid LACROIX (astrid.lacroix@helha.be) Jean-Loup VISEUR (jean-loup.viseur@helha.be)		
Coefficient de pondération	100		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Enseignants expression écrite : S. Delbart

Enseignantes expression orale : F. Quoidbach

Ensignants expression vidéo : X. Simon et Ch. Dubois

Enseignante communication de groupe : A. Lacroix

Enseignant expression radio : J-L Viseur

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 Établir une communication professionnelle

- 1.1 Maîtriser la langue française écrite et orale requise par les professions visées
- 1.2 Adopter un comportement adéquat par rapport à la situation et à son interlocuteur

Compétence 2 Interagir avec son milieu professionnel

- 2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels
- 2.2 Connaître et utiliser les techniques inhérentes aux professions visées
- 2.3 Établir et respecter des conventions
- 2.4 Travailler en équipe

Compétence 3 Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable

- 3.1 Identifier et s'appropriier les valeurs et les règles déontologiques propres à chaque métier de l'information et de la communication
- 3.2 Mesurer les enjeux de ses pratiques professionnelles
- 3.4 Analyser une situation en tenant compte de son contexte (social, politique, culturel, ...)

Compétence 4 Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture

- 4.2 Comprendre le fonctionnement (sociologique, économique, historique, culturel et politique) des domaines de l'information, de la communication, des médias et de la culture
- 4.3 Utiliser des méthodes d'analyse spécifiques aux domaines de l'information, de la culture

Compétence 5 **Informier, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture**

- 5.2 Identifier les publics-cibles et leurs besoins spécifiques
- 5.3 Sélectionner et vulgariser l'information utile et adaptée au public visé
- 5.4 Maîtriser les outils de communication oraux, écrits, audiovisuels et interactifs et les codes liés à la communication non-verbale
- 5.5 Utiliser le langage spécifique du média concerné pour assurer le traitement et la diffusion de l'information
- 5.6 Utiliser les différentes techniques d'écriture liées à l'information et à la communication

Compétence 6 **Gérer un projet de communication et d'information dans sa globalité**

- 6.1 Concevoir et exploiter des stratégies de communication
- 6.3 Rédiger un cahier des charges et prendre en compte le coût et le financement d'un projet de communication
- 6.4 Mettre en œuvre des techniques, des procédures et des supports de communication adaptés à un public donné

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOCM2B222EE2	Expression écrite	30 h / 2 C
SOCM2B222EO2	Expression orale et non verbale	30 h / 2 C
SOCM2B222EV2	Expression vidéo	20 h / 2 C
SOCM2B222GROUP	Communication de groupe	30 h / 2 C
SOCM2B222SON2	Expression radio	20 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 100 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM2B222EE2	Expression écrite	20
SOCM2B222EO2	Expression orale et non verbale	20
SOCM2B222EV2	Expression vidéo	20
SOCM2B222GROUP	Communication de groupe	20
SOCM2B222SON2	Expression radio	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'UE est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Exceptions après délibération du jury :

Cependant, en cas d'échec à 8/20 (ou inférieur à 8/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE et/ou dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs, le jury pourrait décider de ne pas valider l'unité d'enseignement.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée

conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

Seconde session (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE, pour l'(ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu :

cas n°1 : une mention CM, PP, Z, PR ou FR : l'étudiant doit OBLIGATOIREMENT (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage.

cas n°2 : une note inférieure à 10/20: l'étudiant doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne présente pas la note inférieure à 10/20, l'activité d'apprentissage (et par extension l'UE) fera l'objet d'une mention PP (cf. supra point 3 des exceptions).

cas n°3 : une note de 10/20 ou plus: l'étudiant voit cette note maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer par écrit à cette note, en envoyant un mail à la direction ou son délégué dans les 3 jours ouvrables suivant la proclamation des résultats, et ce dans la perspective de la réussite de l'UE). La note obtenue en septembre annulera et remplacera celle de juin, quelle qu'elle soit.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Social 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Expression écrite			
Code	23_SOCM2B222EE2	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Stéphanie DELBART (stephanie.delbart@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Produire un écrit cohérent, sémantiquement et syntaxiquement sans fautes d'orthographe et adapté à sa cible. Cela suppose d'appliquer correctement les règles de grammaire, d'utiliser un vocabulaire propre et d'articuler logiquement les phrases. Une très bonne connaissance de la langue française est exigée.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- Repérer le type d'organisation d'un texte
- Repérer et justifier (en relever les indices) le thème et la progression thématique d'un texte
- Repérer et justifier le point de vue d'un texte
- Repérer et justifier le registre d'un texte
- Repérer et justifier la cohérence d'un texte
- Être capable d'écrire un texte d'un type et d'un registre donnés ;
- Lire et déchiffrer un texte pour en sélectionner les éléments importants
- Rédiger un texte en français correct d'un point de vue grammatical et cohérent dans sa structure et son argumentation
- Porter un regard critique sur un texte
- Écrire pour le web: réalisation d'un blog magazine
- Utiliser un vocabulaire adéquat

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Écriture web

Travaux pratiques à réaliser selon les codes de la rédaction journalistique: billet d'humeur, édito, brève, interview, reportage, ...

- Écrire le résumé d'un article en une longueur précise.
- Écrire un portrait à partir d'une interview
- Écrire un texte de synthèse à partir d'un ensemble d'articles

- Ces travaux exigent de l'attention, de la concentration, de la rigueur, de l'application, de prise de distance, de la réflexion et de la relecture.

Démarches d'apprentissage

Observation de textes littéraires et tirés de la presse écrite pour comprendre les concepts clés qui sous-tendent la cohérence d'un texte.

- Exercices d'analyse de textes
- Écriture ou réécriture de textes
- Il s'agit d'une approche par situation-problème fondée sur l'autoconstruction des savoirs. Les étudiants doivent accomplir une tâche précise en un temps déterminé, en surmontant certains obstacles pratiques (délai) et intellectuels (compréhension, synthétisation, production écrite).

Dispositifs d'aide à la réussite

Au fur et à mesure de la préparation de leur travail (lecture, réflexion) puis de l'écriture, les étudiants peuvent poser toutes les questions qu'ils souhaitent. L'enseignant est à la disposition des étudiants pour relire leurs premiers jets pour leur indiquer s'ils sont dans la bonne direction et les aider à se réorienter si nécessaire.

Ouvrages de référence

- Articles tirés de la presse écrite ou en ligne

Supports

- Les supports sont les textes distribués à partir desquels les étudiants doivent rédiger un texte personnel. Ces textes possèdent les informations suffisantes pour mener à bien leurs travaux. Mais s'ils veulent enrichir leur connaissance des sujets abordés, ils peuvent aller chercher d'autres informations sur Internet (ou lire le livre dont il est question dans le troisième travail).

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travaux pratiques : 50%

Examen écrit : 50%

Seconde session (Q3) : idem

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	50	Trv	50
Période d'évaluation			Exe	50	Exe	50

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Social 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Expression orale et non verbale			
Code	23_SOCM2B222EO2	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Françoise QUOIDBACH (francoise.quoidbach@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Enseignante: Françoise Quoidbach

Etre capable de s'exprimer dans tous types de situations professionnelles en utilisant un vocabulaire adapté et varié et en phase avec le média ou le public ciblé

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les objectifs sont:

- être compris sans ambiguïté
 - capter l'attention
 - maintenir l'attention
 - adopter un non verbal en accord avec le message et la cible
 - utiliser un vocabulaire adéquat
- pour servir le but de la communication orale dans une situation professionnelle.

Les élèves sont amenés à travailler l'expression orale de façon plus professionnelle dans diverses situations en classe.

La prise de conscience de la posture et de l'attitude en général (pour le non-verbal) reste également omniprésente.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

-D'une manière générale:

l'accent est mis sur:

- l'articulation
 - le placement de pauses adéquates
 - l'intonation
 - le regard
- Situations professionnelles:
- communication de crise
 - entretien: embauche, interviews

Démarches d'apprentissage

Exercices pratiques individuels ou en groupe :

- lecture orale d'un petit texte de presse ou autre.
- jeux de rôle : divers situations (autorité, justification, sollicitation, conviction, ...) où les étudiants adaptent leur expression à leur position.
- présentation d'un powerpoint sur un sujet préparé
- visite guidée
- séquences filmées où l'étudiant a la possibilité de s'auto-évaluer.

Dispositifs d'aide à la réussite

Suivi personnalisé de l'étudiant à chaque atelier suivant ses compétences et son évolution.

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Juin : tests durant l'année(100%)

Q3 (seconde session) : 100% examen oral

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	100		
Période d'évaluation					Exo	100

Evc = Évaluation continue, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Présence aux cours obligatoire. Toute absence devra être justifiée.

La production journalière est évaluée.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Social 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Expression vidéo			
Code	23_SOCM2B222EV2	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Xavier SIMON (xavier.simon@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Enseignants cours de vidéo: X. Simon et C. Dubois

L'atelier de vidéo est une introduction à l'utilisation des outils vidéo: caméra et station de montage. Son objectif est de permettre aux étudiants l'utilisation de la caméra afin de réaliser des prises de vue de type professionnel et de découvrir un logiciel de montage professionnel utilisé en télévision.

L'étudiant devra acquérir les fondamentaux de la prise de vue (maîtrise technique de la caméra, les règles du cadrage et les différents types de plan) et les bases du montage (maîtrise du logiciel Final Cut Pro, grammaire du montage, enregistrement de commentaire et illustration sonore).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

Réaliser une prise de vue correcte répondant aux exigences du reportage télévisé

Réaliser un montage vidéo simple

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Maîtrise du matériel

Connaissance des différents composants d'une caméra vidéo

Connaissance des différents types de micro

Utilisation d'un pied caméra

Manipulation de la caméra et maîtrise de la balance des blancs, du diaphragme, de la mise au point.

Utilisation du logiciel de montage Final Cut Pro

2. Connaissance des règles de tournage

Les différents types de plans

Les mouvements de caméra

Les raccords de plans

Le cadrage d'interview

3. Connaissance des bases du montage

Assemblage de plans dans le respect des règles du montage
Rédaction de commentaires et enregistrement d'une voix-off
Balance sonore et illustration musicale

Démarches d'apprentissage

Support vidéo
Tournage d'image suivi d'une évaluation
Initiation au montage via grand écran

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices en séances
Chaque étape de l'apprentissage est immédiatement évaluée, corrigée
Questions-réponses

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation continue 30 %
Travaux 70 %

La présence aux ateliers est obligatoire. Toute absence doit être signalée à l'enseignant par écrit.

Seconde session (Q3)

Un travail pratique sera remis 100 %

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	30		
Période d'évaluation			Trv	70	Exp	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux, Exp = Examen pratique

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Social 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
 Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Communication de groupe			
Code	23_SOCM2B222GROUP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Astrid LACROIX (astrid.lacroix@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours de communication de groupe a pour visée d'initier les étudiants à la gestion des groupes, en ce compris les canaux et modalités de communication, et à leur application au contexte spécifique des relations au sein des organisations professionnelles visées par la formation.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Savoir :

- connaître les principaux phénomènes de groupe ;
- identifier les différentes étapes du développement d'un groupe et les types de groupes.
- connaître les fonctions, les styles et les techniques d'animation de réunions

Savoir-faire :

- être capable d'observer un groupe, en fonction des notions théoriques vues en classe ;
- être capable d'analyser des phénomènes de groupes.
- être capable d'animer une réunion

Savoir-être :

- prendre conscience de son type de participation dans un groupe et améliorer sa performance dans un groupe
- être capable d'adapter ses attitudes compte tenu des composantes émotionnelles et affectives d'un groupe

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Définition, types de groupes, caractéristiques ;

Méthodes d'observation et d'analyse ; acquisition d'outils d'évaluation de l'activité collective et d'outils de gestion des groupes (négociation, gestion de conflits,...)

Schéma de développement d'un groupe, étapes de la vie d'un groupe, éléments de cohésion ;

Principaux phénomènes de groupes : rôles et communication, pouvoir et leadership, schémas de communication, etc.

Les différents types de réunions, les facteurs d'échec de réunion, les fonctions de l'animation, les styles d'animations, les techniques d'animation, le déroulement d'une réunion.

Démarches d'apprentissage

Exposés théoriques, exercices pratiques, discussions à partir de l'observation et de l'analyse des exercices (la participation au cours est indispensable !).

Visionnement et analyse de film(s).

Les concepts théoriques seront toujours précédés ou suivis de mises en situation.:

Différentes ressources : Power point, vidéos, témoignages, analyse de documents (travaux individuels et de groupe), étude de cas,... Un cours en ligne (cCONNECTED) permet aux étudiants de se procurer les documents projetés en séances et de retrouver les divers liens (sites web etc.) montrés et commentés en séances.

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices en séance

Questions-réponses

Supports complémentaires proposés aux étudiants (cours cCONNECTED).

Ouvrages de référence

GRUERE J-P, STERN P., Faciliter la communication de groupe, Editions d'Organisation, Paris, 2002.

MUCCHIELLI R., La conduite des réunions, ESF Editeur, Paris, 2004.

BEVILLE G., Jeux de communication, Editions d'Organisation, Paris, 1995.

CAUDEN I., CUISINIEZ F., La boîte à outils du formateur, DUNOD, Paris, 2012.

Supports

Notes de cours, supports vidéos, cours connectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

-

Examen écrit : 60 points (concepts vus au cours : théorie et pratique (analyse de cas))

Examen oral de groupe : 40 points (lors des derniers cours)

Toute absence à une partie d'examen entraînera automatiquement une note PP.

L'examen oral étant un examen de groupe il sera **non remédiable**. Les étudiants absents aux ateliers ne pourront pas présenter la partie orale.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe + Exo	60+40	Exe	60

Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Présence aux ateliers obligatoire. Toute absence sera dûment justifiée.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Social 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Expression radio			
Code	23_SOCM2B222SON2	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-Loup VISEUR (jean-loup.viseur@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Les étudiants ont reçu en bac 1 les bases pour les techniques de micro-trottoirs, et techniques d'interviews radio ainsi que l'étude du logiciel Sound Forge pour les montages

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de maîtriser les techniques de la réalisation d'une émission de radio avec les différentes rubriques et l'animation.

Ils pourront ainsi connaître tous les aspects de la réalisation d'une émission radio à des fins informatives.

Ils devront réaliser des interviews et rédiger des billets qui alimenteront leurs rubriques. Ils seront ainsi confrontés à la réalité du métier.

Par groupe de 20 étudiants, ils devront réaliser en trois jours (cours bloc) une émission de radio d'une heure avec différentes rubriques. (actualités internationale et régionale, rubrique culturelle, rubrique sportive et un sujet d'actualité du jour).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Celui-ci a été expliqué en point 2. Les différentes rubriques seront réalisées en petits groupes (quatre étudiants chaque fois).

Démarches d'apprentissage

Certains étudiants prendront ensuite la responsabilité de la WebRadio de la Helha en réalisant chaque semaine deux émissions d'une heure chacune (le lundi et mercredi entre 19h et 20h)

Dispositifs d'aide à la réussite

Suivi personnalisé de l'étudiant à chaque atelier suivant ses compétences et son évolution.

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exp	100	Exp	100

Exp = Examen pratique

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).